

DEMANDE D'AVIS TECHNIQUE

Formulaire type

Demande établie conformément au Règlement Intérieur du Comité Opérationnel « Avis » de l'Institut des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité (IDRRIM)¹ chargé de délivrer des avis techniques sur les liants, produits, procédés ou matériels utilisés dans les travaux routiers.

IDENTITÉ DU DEMANDEUR

Nom Prénom

Agissant en qualité de²

Société

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone

E-mail

Nom de la personne ayant en charge le suivi de la demande (au cas où cette personne ne serait pas le demandeur désigné ci-dessus)

OBJET DE LA DEMANDE D'INSTRUCTION

Avis technique portant sur un³ (*cocher les mentions utiles*)

Liant Produit Procédé Matériel

Dénomination commerciale exclusive du liant, produit, procédé ou matériel :

Indication précise des ouvrages ou parties d'ouvrages à la réalisation desquels le liant, le produit, le procédé ou le matériel est destiné :

¹ Association créée le 19 janvier 2010, régie par la loi de 1901

² Qualité à préciser à partir des différents cas prévus par l'article 3 du Guide de délivrance des avis techniques : https://www.idrrim.com/ressources/documents/source/2/10950-IDRRIM_Reglement-Interieur-du-Comi.pdf

³ Selon les définitions du Guide de délivrance des avis techniques

Indication des ateliers de fabrication des matériaux et composants fabriqués spécialement pour le produit objet de la demande d'avis :

Le cas échéant : liste des applicateurs agréés (autres que le demandeur) et dénomination commerciale des produits ou procédés correspondants :

LE DEMANDEUR

- Déclare avoir pris connaissance du Règlement Intérieur du Comité Opérationnel « Avis » et du Guide de délivrance des avis techniques, et d'y adhérer sans réserve ;
- Déclare avoir la propriété industrielle du liant, produit, procédé ou matériel proposé ;
- S'engage à se soumettre aux contrôles, prélèvements, essais ou expériences visés nécessaires à l'instruction de l'avis technique, et à imposer les mêmes obligations à ses éventuels licenciés ;
- Certifie qu'il n'est pas porté atteinte à la satisfaction des exigences essentielles européennes prévues pour les ouvrages dans lesquels le liant, le produit, le procédé ou le matériel doit être utilisé (décret n°92-647 du 8 juillet 1992) ;
- Accepte les conditions tarifaires à sa charge conformément au tarif en vigueur de l'IDRRIM.

Fait à _____, le

Signature du demandeur

ENVOI DE LA DEMANDE

Le dossier de demande d'Avis Technique est à envoyer à l'Institut des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité (IDRRIM) chargé de délivrer les Avis Techniques à l'adresse-mail suivante : idrrim@idrrim.com

Ce dossier doit comprendre (cf. article 4 du Guide de délivrance des avis techniques) :

- Le présent formulaire de demande,
- La description du liant, produit, procédé ou matériel,
- La liste des emplois antérieurs,
- Le sous-dossier technique.